



Ligue de
LA RÉUNION

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE
ET DE L'ESCALADE
DU 11 FEVRIER 2017

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade Page 1 sur 27
125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org



Ligue de
LA RÉUNION

L'assemblée générale électorale de la ligue Réunion de la montagne et de l'escalade, dûment convoquée, se tient le samedi 11 février 2017 à 14h, sous la présidence de Patrice Nominé, président.

Patrice Nominé présente et remercie les membres de la commission de surveillance des opérations électorales :

- Stéfano BERTONE
- Olivier Iltis
- René TECHER

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2016.
2. Rapport moral du président
3. Bilan financier 2015/2016
 - a. Présentation du Bilan financier par la trésorière
 - b. Nomination du Commissaire aux comptes et de son suppléant
 - c. Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015/2016 au fond statutaire
 - d. Approbation du bilan financier 2015/2016
5. Bilan technique des 2 salariés de la ligue
6. Election du comité directeur 2017/2020
 - a. Présentation des listes candidates
 - b. Election du comité directeur 2017/2020
 - c. Proposition du nouveau président de la ligue par le comité directeur et approbation
 - d. Constitution et présentation du nouveau bureau par le comité directeur
7. Proposition et vote des représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2017.
8. Présentation du programme d'activité 2017 des commissions
9. Présentation et vote du budget prévisionnel 2017
10. Questions diverses – Débats et discussions

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade Page 2 sur 27
125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Présents :

- Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (297), 7 A L'OUEST (284), EST'KALAD CLUB (170), AUSTRAL ROC (138), ESCALADE D'ABORD (119), EXTREME VERTICALE (87), GRIMPAZOT (38), NATURE VERTICALE (19), l'ASCUR (14).

- Membres présents : Patrice Nominé, Juliette Payet, Katy Vandeville, Dominique Burette, Sophie Payet, Eric Poullain, Frédéric Lavabre, Muriel Bize, Loriane Deriancourt, Sarah Techer, Thomas Deslandes, David Augereau, Philippe Gaboriaud, Stefano Bertone, Olivier Iltis et René Techer.
- Clubs non représentés : ASSOCIATION SPORTIVE ENTREPOT (59), A.S.C. AVIATION CIVILE (47).
- Absents excusés : Benjamin Biga

En introduction, le président Patrice NOMINE, déclare à l'Assemblée, Stéfano BERTONE, scrutateur général. Celui-ci a été nommé par le bureau.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2016.

Le procès verbal de la précédente assemblée du 21 mars 2016 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale. Il est soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstentions ; 1166 pour.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

2. Rapport oral du président

Bonjour à tous,

Vendredi 27 janvier 2017, fin des vacances scolaires, je me suis retrouvé dans les entrailles de notre association « le comité régional réunionnais de la montagne et de l'escalade. »

Le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la DRJSCS nous ont sommés de rendre notre copie avant le 4 février 2017.

Les entrailles du Comité, qu'est-ce que c'est pour ceux qui ne le savent pas ?

Ce sont des kilos de papier, de matériel au rebus ou pas, des reliques, du matériel informatique, quelques chaises, des tables et bureaux sous les tribunes d'un stade, et ce baigné dans une ombre permanente où règne en maître absolu David notre agent de développement.

Ce dernier nous a signalé l'urgence du dépôt des dossiers de demandes de subventions annuelles donc de leurs conceptions.

C'est donc en ce vendredi 27 janvier à 8h « grand matin » que je me suis retrouvé avec ma vice présidente Juliette et David.

Notre cahier des charges avait été élaboré par ce dernier. Il nous a signifié bien haut : « il ne faut pas que ça traîne, pas de digressions possibles, nous nous en tenons à notre unique objet d'étude : les demandes de subventions accompagnées des bilans qualitatifs, des bilans financiers, du plan de développement, des projets à venir dont il faudra adjoindre les budgets spécifiques et enfin le budget prévisionnel global de notre structure associative régionale pour l'année 2017.

Mais comment peut-on venir à bout de cette masse de travail en 10h de temps ?

Quelques réponses pour vous éclairer.

Je me suis donné la mission de rencontrer chaque responsable de commission entre septembre 2016 et janvier 2017 afin de construire spécifiquement leur projet d'actions sur un plan quadriennal (actions + budget prévisionnel). Fort de cet apport, ce matin-là, j'étais armé.

Juliette, sachant la deadline se pointer, avait réuni les éléments nécessaires à la tâche qui nous incombait.

Et David, fort de compétences nouvelles en comptabilité notamment (stage de formation, autodidaxie, tutorat avec le commissaire aux comptes) nous guida sur les aspects formels de la tâche.

Nous savions que Philippe, responsable du centre d'entraînement régional, allait nous relayer quelques jours plus tard, afin de finaliser le dossier « haut niveau ».

Vers 17h, nos neurones ont fomenté une grève. Nous avons capitulé.

La semaine qui suivit fut un long parcours administratif pour présenter et livrer ces fameux dossiers. Le cachet de la poste faisant foi, le paquet a été livré en temps voulu. OUF !

C'est avec bonheur et enthousiasme que j'ai participé à cette œuvre propédeutique avant de partir après ces douze années à votre service à faire de vos envies, de vos projets, de vos émotions, de vos rêves, un dessein collectif.

Mais il est temps de revenir sur l'histoire de mes deux mandats.

Aujourd'hui, le monde de l'information nous pousse à la sinistrose. Ma posture sera le contre point de cette ambiance morose.

Sans prétention, avec beaucoup d'écoute, d'attention et de lucidité, j'ai eu le sentiment d'une gestion humaine faite de mon sens pour rester au plus près des attentes individuelles, collectives, politiques, sociales, économiques et écologiques pour enclencher **un développement raisonné**.

Face aux exigences et aux contraintes multiples qui rendent la prospective et l'action complexe, j'ai fait confiance aux acteurs bénévoles et salariés. C'était mon crédo et surtout le style de gouvernance qui me convenait.

Quel bien m'en a pris.

Encore fallait-il s'adjoindre des responsables compétents et volontaristes. Ça a été le cas.

Je les remercie vivement pour leur investissement.

Mais place à notre histoire à fort potentiel.

Durant 12 années, j'ai pu être l'observateur comme l'acteur, autant que vous, d'avancées majeures :

- L'élévation des compétences des licenciés grâce à la dynamique des passeports.
- L'impulsion donnée aux clubs par les contrats d'objectifs de développement qualitatif et quantitatif.
- Le coup de pouce donné à ceux qui ont créé une école d'escalade labellisée.
- Deux coupes du Monde
- Huit coupes de France

- La transformation de l'équipe régionale en CEL puis en centre d'entraînement régional englobant équipe régionale et PES.
 - La naissance de nouveaux clubs.
 - La naissance d'une nouvelle discipline, la vitesse.
 - Le rassemblement inter fédéral canyon.
 - L'édition d'un topo bloc et bientôt d'un topo falaise.
 - Des champions du monde, d'Europe, de France avec des intégrations en équipe de France.
- Une gestion inédite des sites d'escalade conventionnés impulsés par la Fédération.
 - La naissance du PDESI Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature.
 - La nouvelle dynamique impulsée par la Fédération concernant la sécurité des pratiquants.
 - Dernièrement l'accession de l'escalade au rang de discipline olympique.
 - Et un changement de nom dû à ce nouveau rang : LIGUE REUNION FFME
 - Etc. ...

Je ne peux naturellement pas être exhaustif face au nombre d'évolutions.

Je viens de retracer brièvement les avancées vécues.

Celles où j'ai été successivement :

- Responsable de la commission formation.
- Responsable de la commission équipe régionale.
- Vice président.
- Et président pendant 8 années.

Je me suis fait beaucoup d'amis (es) qui le resteront.

Je les salue. Je les remercie.

Je salue tous nos bénévoles qui honorent la loi de 1901.

Je salue l'excellent travail de Philippe et David, nos professionnels. Sachez les valoriser et les revaloriser. Ils nous sont précieux.

Ah, j'allais oublier : je hais les histoires anciennes, je hais la suspicion, je hais les jugements hâtifs non fondés notamment sur notre trésorerie irréprochable certifiée par les contrôles de l'Etat et par notre commissaire aux comptes.

Sinon bon vent à La LIGUE RÉUNION FFME ET J'Y CROIS À CE BON VENT.

Bonne chance aux futurs élus.

Je vous remercie pour votre attention.

Patrice Nominé

3. Bilan financier 2015/2016

Voir Annexe 1 – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

a. Présentation du Bilan financier par la trésorière

La trésorière précise qu'en octobre 2016, David a bénéficié d'une formation professionnelle de 3 jours sur le logiciel comptable EBP association PRO et que les bilans présentés ont été réalisés suite à cette formation.



ffme

Ligue de
LA RÉUNION

L'année 2014/2015 n'apparaît pas par souhait de repartir sur de nouvelles données. Le comparatif sera possible l'année prochaine.

Le bilan actif correspond à ce qui appartient à la ligue, à son patrimoine. Il comprend d'une part l'actif immobilisé et l'actif circulant.

L'actif immobilisé correspond aux biens ayant une durée de vie supérieure à un an.

État exprimé en €		Brut		Amortis. Provisions		Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AA		AB		
	Frais de recherche et de développement	AE		AF		
	Concessions brevets droits similaires	AI		AJ		
	Fonds commercial	AM		AN		
	Autres immobilisations incorporelles	AQ		AR		
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV		
	Avances et acomptes	AY		AZ		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	BC		BD		
	Constructions	BG	105 227,18	BH	105 227,18	
	Installations techniques, mat et outillage indus.	BK	5 267,97	BL	3 841,04	1 426,93
	Autres immobilisations corporelles	BO	2 035,88	BP	1 244,41	791,47
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT		
	Immobilisations corporelles en cours	BW	4 800,00	BX		4 800,00
	Avances et acomptes	CA		CB		
	Immobilisations Financières					
	Participations	CE		CF		
	Créances rattachées à des participations	CI		CJ		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN		
	Autres titres immobilisés	CQ		CR		
	Prêts	CU		CV		
	Autres immobilisations financières	CY		CZ		
		TOTAL (I)	DC	117 331,03	DE	110 312,63

L'actif circulant correspond aux éléments qui ne resteront pas durablement et/ou qui peuvent être transformés.

ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	DH		DI			
	En-cours de production de biens et services	DL		DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ			
	Marchandises	DT	6 305,45	DU		6 305,45	
	Avances et Acomptes versés sur commandes		DX		DY		
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	5 158,57	EC		5 158,57	
	Fournisseurs débiteurs	EF		EG			
	Personnel	EJ	7,35	EK		7,35	
	Organismes sociaux	EN		EO			
	État, impôts sur les bénéfices	ER		ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW			
	Autres créances	EZ	19 989,20	FA		19 989,20	
Valeurs mobilières de placement	FD		FE				
Disponibilités	FH	100 828,26	FI		100 828,26		
Charges constatées d'avance	FL		FM				
COMPTES REGUL.	TOTAL (II)		FP	FQ	0,00	132 288,83	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)	FT				
	Primes de remboursement des emprunts	(IV)	FX				
	Écarts de conversion actif	(V)	GB				
TOTAL ACTIF			GF	GG	110 312,63	139 307,23	

Le bilan passif correspond à l'origine des ressources.

Il comprend les capitaux (ressources financières durables) et les dettes (tout ce que l'association doit à des tiers).

Capitaux Propres	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	69 345,69	
	Écart de réévaluation	AC		
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG		
	Résultat de l'exercice	AI	-2 587,46	
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS	49 000,00	
	Provisions réglementées	AU		
Droits des propriétaires (commodat)	AW			
	Total des capitaux propres	AY	115 758,23	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	21 405,48	
	Autres dettes	BP	454,35	
	Produits constatés d'avance	BQ	1 689,17	
		Total des dettes	BS	23 549,00
	Écarts de conversion passif	BU		
TOTAL PASSIF		BW	139 307,23	

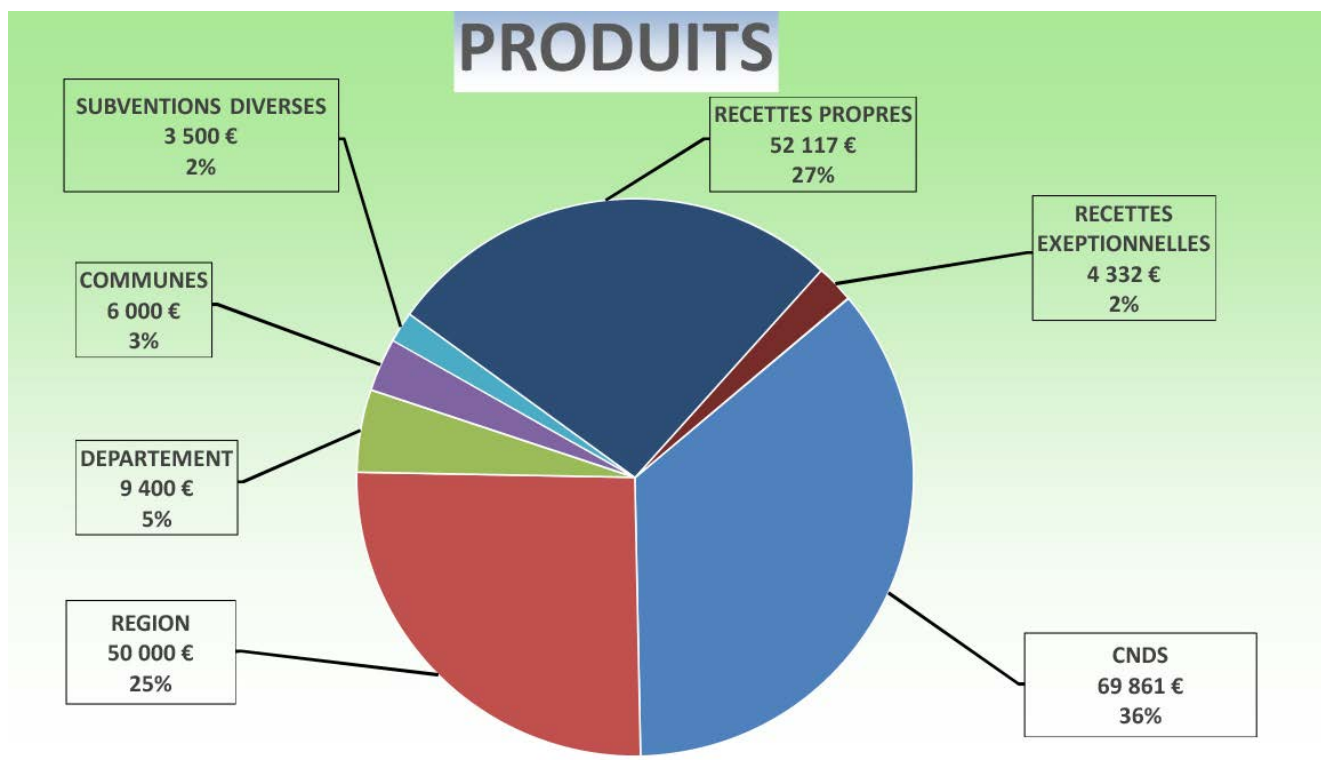


ffme

Ligue de
LA RÉUNION

Après avoir demandé à l'assistance si quelqu'un avait des questions sur le bilan actif et passif, la trésorière a expliqué que l'actif immobilisé se déprécie tous les ans et donc qu'il était nécessaire de l'amortir sur plusieurs années.

Ensuite, elle a présenté le compte de résultat en débutant par les produits puis les charges.

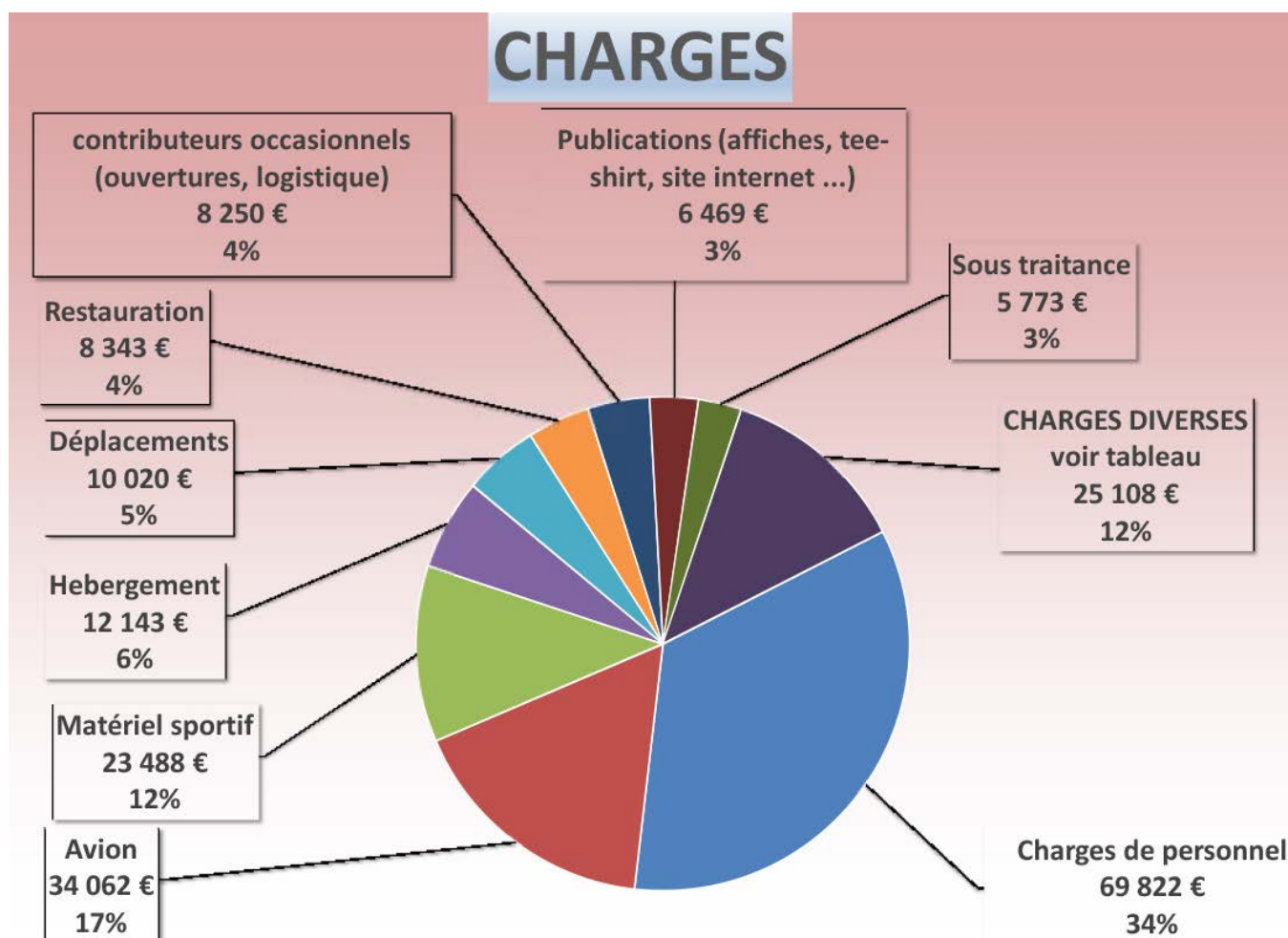


RECETTES PROPRES	52 117 €
COT CLUB	18 368 €
INSCRIPTION PES	14 020 €
VENTE (topos / modules / prises)	8 871 €
INSCRIPTION COMPETITION	7 313 €
INSCRIPTION FORMATION	2 945 €
SPONSOR	600 €



Ligue de
LA RÉUNION

CHARGES DIVERSES	25 108 €
Autres charges excep.	7 872 €
Frais postaux et de télécommunications poste + internet + mobiles	3 359 €
commissaire aux comptes	2 496 €
Fournitures de bureau	1 755 €
fournitures + petit équipement	1 727 €
Récompenses	1 587 €
Dotation aux amortissements	1 366 €
Variation des stocks (topos)	1 045 €
Assurances	1 001 €
Affiliations	992 €
cotisations + droits fédéraux FFME	992 €
Charges financières	890 €
Taxes diverses (transport + douanes)	549 €
Locations salles	330 €
Licences	84 €
Documentation – Abonnements	39 €
Charges exceptionnelles (amendes,...)	17 €





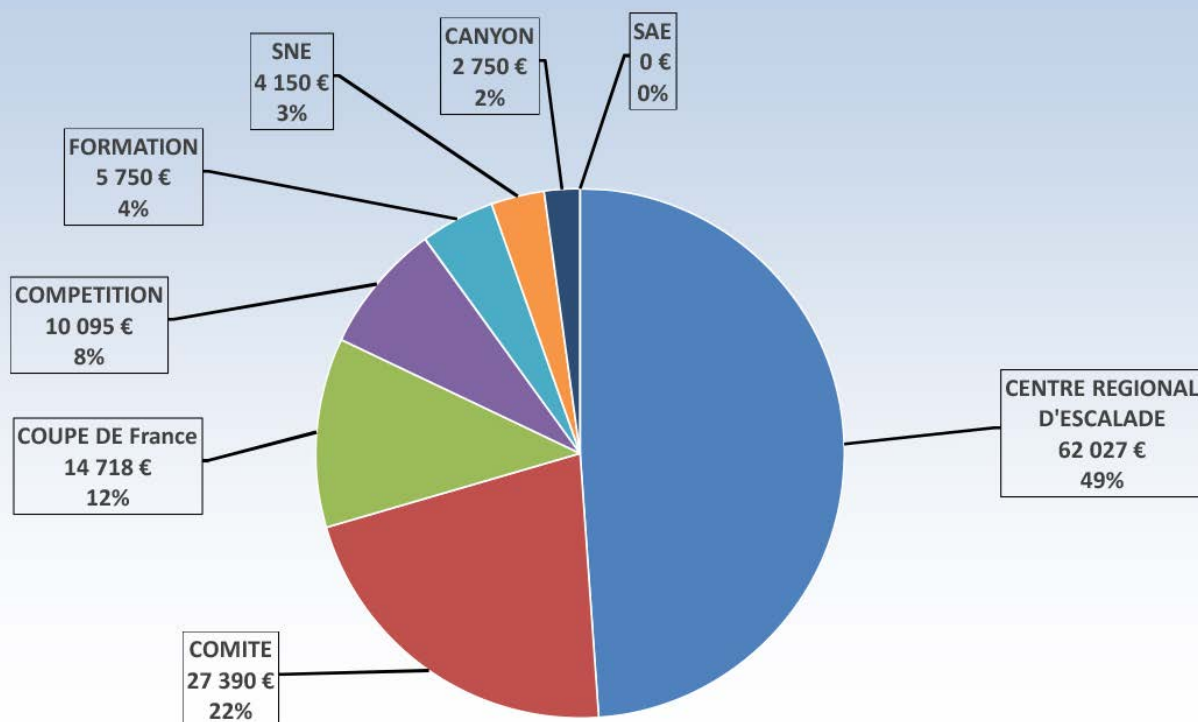
ffme

Ligue de
LA RÉUNION

Pour terminer son bilan financier, la trésorière a présenté la répartition du budget par commission.

COMMISSIONS	BUDGET FONCT (SUB+RP-SA)	SUBVENTIONS (SUB)	RECETTES PROPRES (RP)	SALAIRES (SA)
CENTRE REGIONAL D'ESCALADE	62 027 €	69 280 €	17 367 €	24 620 €
COMITE	27 390 €	31 361 €	24 005 €	27 976 €
COUPE DE France	14 718 €	21 500 €	2 818 €	9 600 €
COMPETITION	10 095 €	10 300 €	5 095 €	5 300 €
FORMATION	5 750 €	3 000 €	2 975 €	225 €
SNE	4 150 €	5 500 €	0 €	1 350 €
CANYON	2 750 €	3 500 €	0 €	750 €
SAE	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	126 880 €	144 441 €	52 260 €	69 821 €

REPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR COMMISSION





Ligue de
LA RÉUNION

b. Nomination du Commissaire aux comptes et de son suppléant

Suite au dépassement de 153 000€ de subvention au cours de l'année 2015, Arnaud FAYOL a été nommé l'an dernier en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices comptables. Gwen DAOULAS a été nommé commissaire aux comptes suppléant.

c. Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015/2016 au fond statutaire

Le résultat de l'exercice clôturé s'élève à -2587,46 €, ce qui correspond aux petites erreurs de trésorerie accumulées depuis plusieurs années que le nouveau logiciel a repéré.

Nous constatons le résultat de l'exercice clôturé et nous proposons au vote son affectation au fond statutaire.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstentions ; 1166 pour.

L'affectation du résultat de l'exercice 2015/2016 au fond statutaire est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

d. Approbation du bilan financier 2015/2016

Résultats du vote : 0 contre ; 119 abstentions ; 1047 pour.

Le bilan financier 2015/2016 est adopté à la majorité des voix exprimées.

4. Bilan technique des 2 salariés de la ligue

L'agent de développement : David Augereau

• GESTION DU COMITE :

- Tâches administratives du Comité : rédaction de courriers divers, gestion des appels et mails, traitements et suivis de divers dossiers
- Renseignements pour les clubs
- Gestion du fichier de contact
- Archivage papier et informatique des données.
- Logistique des réunions (comité directeur, assemblée générale,...)
- Maintenance du réseau informatique entre les différents acteurs : Drop box
- Ménage et rangement
- Accueil public et téléphonique
- Gestion boutique : vente de livres édités par la FFME
- Relances diverses
- Dossiers de subventions
- ...

• TRESORERIE :

- Aide à l'édition des bilans financiers et des budgets prévisionnels pour les subventions
- Soutien à la trésorière

- Maintenance du fichier de suivi trésorerie
- Formation en octobre sur le logiciel EBP association PRO
- Passage de la comptabilité excel sur le logiciel EBP association PRO en comptabilité analytique
- Edition du compte de résultat, du bilan et des annexes en collaboration avec la trésorière
- Validation de l'exhaustivité des comptes par le Commissaire aux Comptes

- **SITE INTERNET :**

- Rédaction d'articles et pages
- suivi et maintenance du site internet : www.ffme974.org
- fréquentation au cours de l'année 2016 :
 - 11 758 utilisateurs
 - 21 103 pages vues

- **COMMISSION COMPETITION :**

- Compétitions organisées par le comité :
 - Coupe de France de bloc
 - Championnat Régional de Bloc
 - Ti-Zourit
- Compétitions organisées par le comité en partenariat avec un club :
 - Championnat régional de difficulté
 - Trophée Régional Poussins Benjamins
 - Championnat régional de vitesse
 - Basaltrip

Aide logistique et organisationnelle en amont, pendant et après chaque évènement.

- **COMMISSION FORMATION :**

- Apporter un soutien administratif à la commission formation : recensement des demandes de formation,...
- Communiquer ces formations aux clubs et aux adhérents via les mails et le site internet
- Traitement et suivi des dossiers de candidature
- Recherche d'élèves pour certains stages
- Logistique
- Relance aux clubs
- ...

- **COMMISSION EQUIPE REGIONALE :**

- Communication des événements et des news sur le site internet
- Suivi de certains dossiers (paiements, billets d'avions)
- Demande des primes aux résultats au Conseil Départemental



ffme

Ligue de
LA RÉUNION

- Demande des billets d'avion Haut Niveau au Conseil Départemental
- ...
- **COMMISSION SNE :**
 - Tâches diverses
 - Communication des événements de la commission sur le site internet

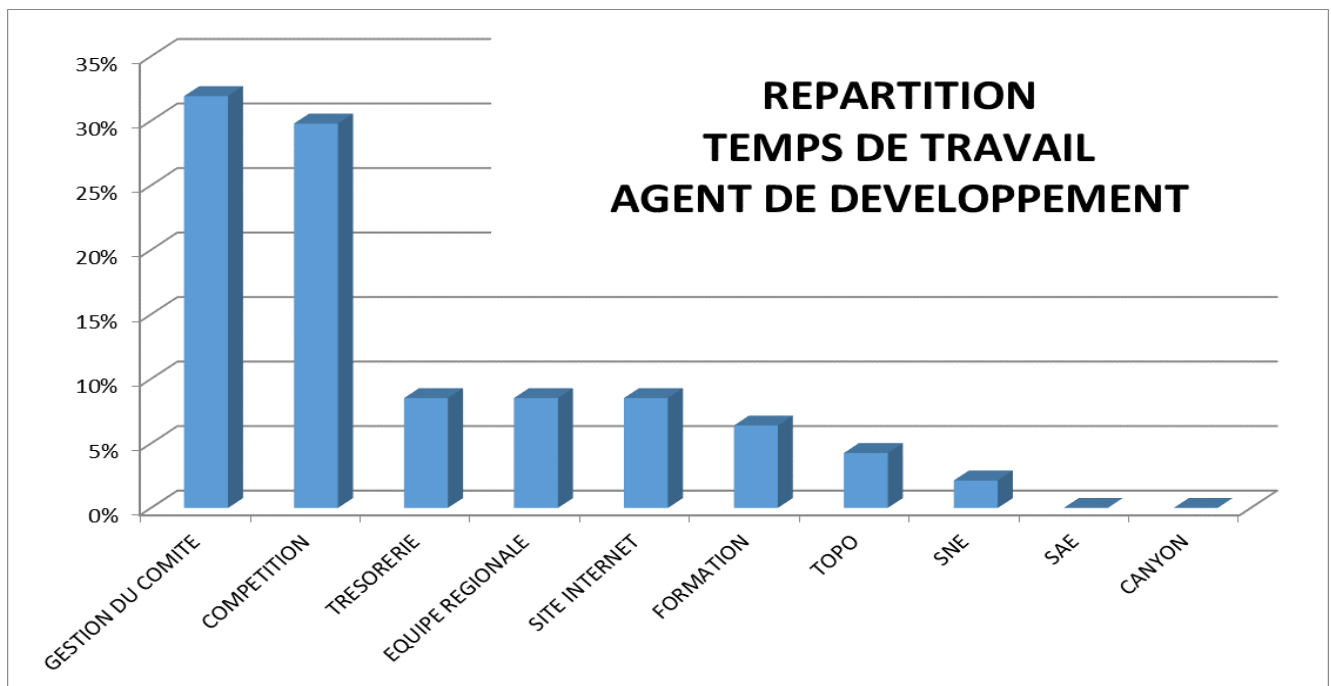
- **TOPO :**

- TOPO FALAISE :

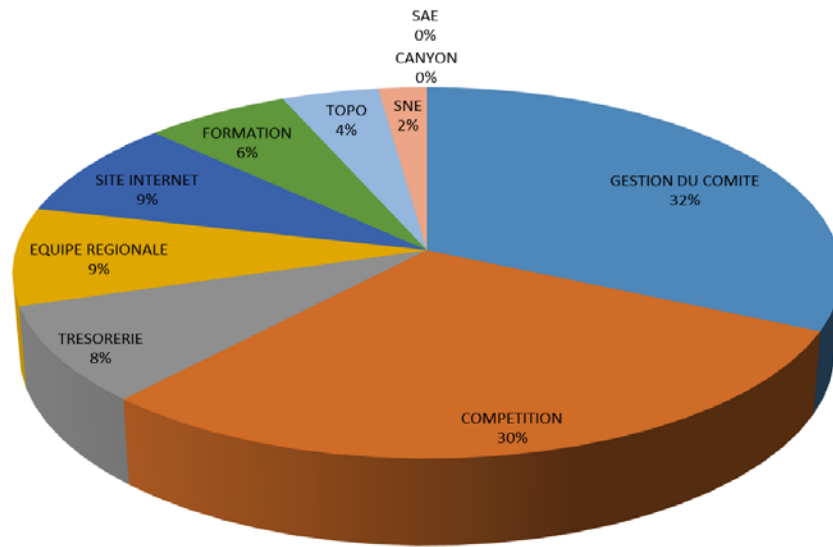
- Prospection de points de vente
 - 11 points de vente dans l'île
 - 3 points de vente en métropole (vente en ligne)
- Vérification des pages et Reliure
- Facturation, livraisons et suivi des règlements

- TOPO BLOC :

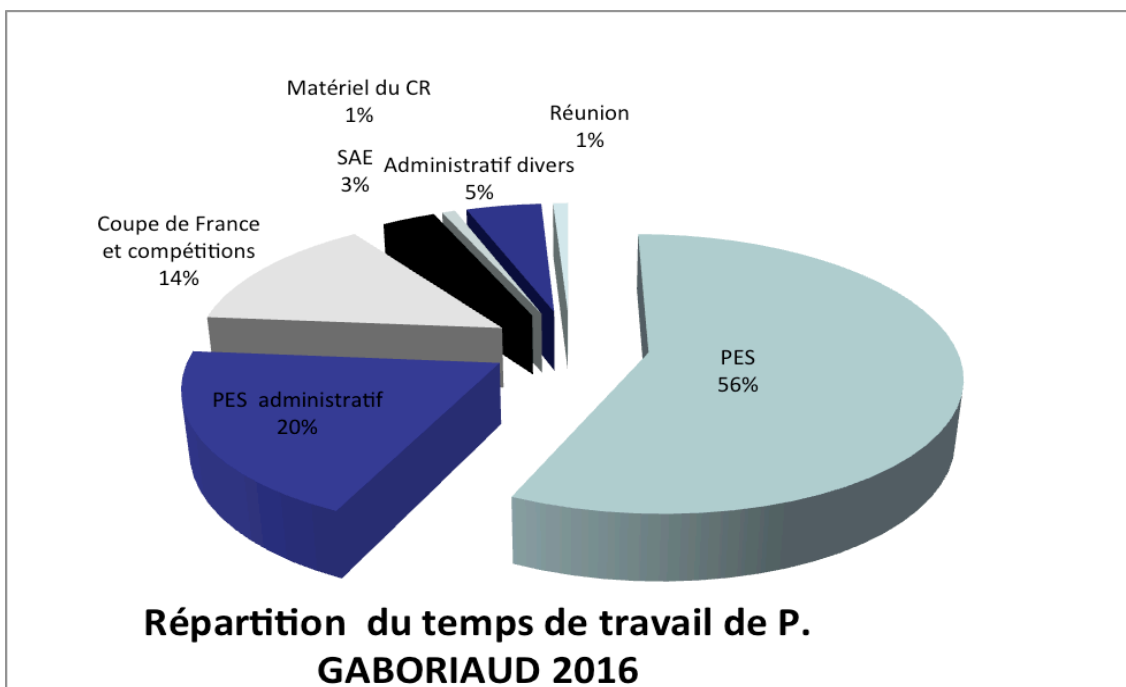
- Prospection de points de vente
 - 11 points de vente dans l'île
 - 3 points de vente en métropole (vente en ligne)
- Facturation, livraisons et suivi des règlements



REPARTITION
TEMPS DE TRAVAIL
AGENT DE DEVELOPPEMENT
2016



Le Conseiller Technique Régional et directeur du PES : Philippe GABORIAUD





Philippe Gaboriaud présente le **Pôle d'Excellence Sportive** de la Réunion.

Il regroupe une vingtaine de jeunes grimpeurs, encadrés par 6 entraîneurs, qui pratiquent les 4 disciplines (bloc, difficulté, vitesse et combiné).

Les grimpeurs bénéficient de 2 à 5 entraînements par semaine selon les périodes.

Philippe Gaboriaud a également encadré 8 stages de 1 à 2 semaines hors du département.

Cette année, les grimpeurs du PES ont récolté 33 médailles nationales et internationales :

- **Une médaille d'argent au Championnat du Monde Jeune de Vitesse**
- **Une médaille de bronze en Coupe du Monde de vitesse**
- 6 médailles aux Championnats et Coupes d'Europe (dont 2 victoires)
- 21 médailles aux Championnats de France (dont 8 victoires)
- 1 record du monde et 2 records de France en vitesse
- 4 médailles au Trophée National Poussins benjamins (dont 1 victoire)

Le président d'Escalade d'Abord demande des explications relatives au recrutement des jeunes dans le cadre du PES. Philippe Gaboriaud précise que les critères sont consultables sur le site de la ligue et qu'il est du travail des clubs, des entraîneurs et des parents de les expliciter aux grimpeurs. Il précise également qu'il ne faut pas hésiter à le contacter en cas d'incompréhension.

Le groupe poussins et benjamins, qui bénéficie d'entraînements le mercredi après-midi ou le samedi en fonction des périodes, se compose de 2 poussins, 2 poussins, 1 benjamine et 1 benjamin qui ont brillamment représenté la Réunion au Trophée National.

Le groupe vitesse, qui bénéficie de un à deux entraînements hebdomadaires, se compose d'une minime fille, un minime garçon, 3 cadettes, un cadet et un junior. Ils ont participé à un stage en métropole en avril.

Le groupe blocs, qui bénéficie de un à deux entraînements hebdomadaires, se compose de 2 minimes filles, 2 cadettes, 2 cadets, 1 junior fille et 1 junior garçon. Ils ont participé à 4 stages en métropole cette année.

Le groupe combiné, qui bénéficie d'un entraînement régulier via chaque filière, se compose d'une minime fille, un minime garçon et 2 cadettes.

Philippe Gaboriaud rappelle les performances en demi teinte de Fanny Gibert cette année et annonce son départ vers une ligue métropolitaine même si la Réunion restera sa ligue de cœur.

5. Bilan synthétique des projets réalisés par les commissions en 2016. Il est présenté par Patrice Nominé.

Commission Compétition

Muriel Bize présente les rendez-vous incontournables que sont les compétitions officielles (championnats régionaux de blocs, de difficulté et de vitesse) et en profite pour remercier les clubs organisateurs Montagne Réunion et Est'Kalad Club.

Elle précise que la Coupe de France de blocs, qui est notre rendez-vous national, apporte une certaine dynamique de haut niveau impulsée par nos invités. Elle déplore toutefois un problème de communication.

Les jeunes grimpeurs sont initiés aux formules officielles grâce aux « Challenges Blocs et Difficulté » des poussins et des benjamins ainsi que le TRPB qui se doivent d'être pérennisés.

2016/2017 fut un grand cru pour le jugement car nous avons 5 nouveaux présidents de jury en cours de formation, Anne Barat (Montagne Réunion), Dominique Burette (7AW), Agnès Labaume et Eric Lagoffun (Est'Kalad Club) et Sophie Payet (Austral Roc).

Elle remercie à cette occasion tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre lors des compétitions : les ouvreurs et les juges.

Elle mentionne les nouvelles modalités d'inscription aux compétitions qui restent encore à améliorer.

Après ce bilan plutôt positif, elle expose les perspectives :

- un basalt trip à changer car il devient un peu routinier et que les bénévoles s'essoufflent.
- un projet d'étapes de coupes régionales jeunes en bloc (7abloc, Coupe de France, championnat régional et Ti Zourit) afin de s'inscrire dans une dynamique d'entraînement sur l'année
- 2017, une ou plusieurs compétitions sur le mur international à Saint-André
- proposer une ouverture vers l'Afrique du sud par exemple avec l'organisation de compétitions internationales australes.

Commission Formation

Cette année deux formations ont été mises en place et une troisième (juge de voie) est à venir. Ces deux formations ont permis de former 5 initiateurs canyon et 12 initiateurs SAE.

Lorane Deriancourt explique néanmoins qu'il n'est pas toujours évident de conjuguer les besoins en formation avec la disponibilité des instructeurs. D'autant plus que malheureusement notre ligue ne compte que 2 instructeurs en escalade (qui ont été recyclés par Philippe Gaboriaud cette année) et 2 instructeurs en canyon.

Samir Abidi, le président d'Extrême Verticale fait un beau plaidoyer pour la formation et déplore le manque d'initiateurs.

Patrice Nominé, qui partage totalement son propos, précise que le comité régional a eu beaucoup de difficultés à trouver un responsable de formation. Lorane étant en place actuellement, elle fera ce qu'elle peut pour répondre aux attentes des présidents de club.

Lorane Deriancourt rajoute qu'elle a mis en place un prêt de matériel auprès des clubs afin que les encadrants puissent se familiariser avec les nouveaux systèmes d'assurance.

Compétition SNE

Eric Poullain fait le bilan des actions menées en 2016 :

- Les lianes et Gaillards
 - Réhabilitation du site par l'association NDP
 - Ouverture d'un secteur école à l'entrée des Gaillards

- Grande Ravine
 - Ouverture de 2 secteurs de blocs dans le bas de la ravine(avec le lycée Antoine Roussin)
 - Topo, sécurisation ...
 - Amélioration du chemin d'accès
 - Mise aux normes de relais

- Ravine Saint-Gilles
 - Préservation du secteur de bloc

- Cilaos
 - Equipement de nouvelles lignes par M. Salles (Château Fort)
 - Nouveau départ dans le Frigo
 - Nouvelle ligne à l'entrée du canyon de Fleurs Jaunes par L. Maillot
 - Nouvelles lignes de rappel en rive droite (Grandes voies)
 - Rééquipement des 3 Salazes avec PGHM, PNR et guides

- Saint-Louis
 - Equipement d'une nouvelle falaise (Extrême Vertical)

- Saint-Benoît
 - Audit pour la création d'une nouvelle falaise (Est' Kalad Club)

Eric Poullain expose également deux actions hors comité régional FFME :

- Equipement d'une nouvelle falaise à Langevin par E. Beaucheron et M. Salles
- Equipement d'une nouvelle voie à Patate à Durand par O. Pambrun et D. Fuentes

Il précise également que la nouvelle édition du topo falaise suit son cours mais que c'est extrêmement chronophage.

Commission SAE

Benjamin Biga, le responsable de la commission, est excusé dans la mesure où il entraîne les membres du PES.

Patrice Nominé précise qu'un mur a été finalisé sur Bras Panon et que le projet de mur de vitesse suit son cours même s'il est dépendant de nombreuses contraintes administratives.

Commission Canyon

Le responsable de la commission ne souhaite pas exposer de bilans.

Commission PES

Ce bilan a été effectué par Philippe Gaboriaud dans le cadre de son bilan d'activité.



ffme

Ligue de
LA RÉUNION

6. Election du comité directeur 2017/2020

Stefano Bertone, scrutateur général, remercie les autres membres de la commission de surveillance des opérations électorales, Olivier Iltis et René Techer, pour leur travail de lecture des statuts.

a. Présentation des listes candidates

Une seule liste candidate a été reçue le 27 janvier 2017 et validée le 28 janvier 2017 car elle répondait aux critères exigés par la fédération française de montagne et d'escalade.

Voir Annexe 2 - Profession de foi de la liste de candidats à l'élection de la ligue REUNION de la Montagne et de l'Escalade pour l'olympiade 2017-2021 dans la catégorie des représentants des clubs

Les membres de la liste se présentent individuellement.

b. Election du comité directeur 2017/2020

Stefano Bertone rappelle les règles de vote.

Résultats du vote : 90 % des voix pour et 10 % des voix abstenues.

Le comité directeur est élu à la majorité des voix exprimées.

	NOM et Prénom	Licence FFME	Club
1	PAYET Juliette	024973	AUSTRAL ROC TAMPON
2	FERNANDEZ Olivier	580301	EST' KALAD CLUB
3	PAYET Sophie	472820	AUSTRAL ROC TAMPON
4	MOUTOUSSAMY Tomy	522619	AUSTRAL ROC TAMPON
5	HILY DELAGRANDA Isabelle	580210	7 A L'OUEST
6	POULLAIN Eric	282937	MONTAGNE REUNION
7	VANDEVILLE Katy	261001	EST' KALAD CLUB
8	ABIDI Samir	210877	EXTREME VERTICALE
9	BURETTE Dominique	397904	7 A L'OUEST
10	LAGOFFUN Eric	208801	EST'KALAD CLB



Ligue de
LA RÉUNION

c. Proposition du nouveau président de la ligue par le comité directeur et approbation

Résultats du vote : 88% des voix pour, 10% d'abstention et 2% contre
Juliette Payet est élue présidente de la ligue Réunion à la majorité des voix exprimées.

d. Constitution et présentation du nouveau bureau par le comité directeur

Présentation du nouveau bureau : Juliette Payet, présidente, Olivier Fernandez, vice-président, Isabelle Hily Delagranda, trésorière et Sophie Payet, secrétaire.

Résultats du vote : 100% des voix pour
Le bureau est élu à l'unanimité des voix exprimées.

7. Proposition et vote des représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2017.

Juliette Payet et Olivier Fernandez sont élus pour représenter la ligue Réunion à l'AG nationale en mars prochain.

8. Désignation du Président d'honneur

Patrice NOMINE est désigné président d'honneur sur la prochaine olympiade

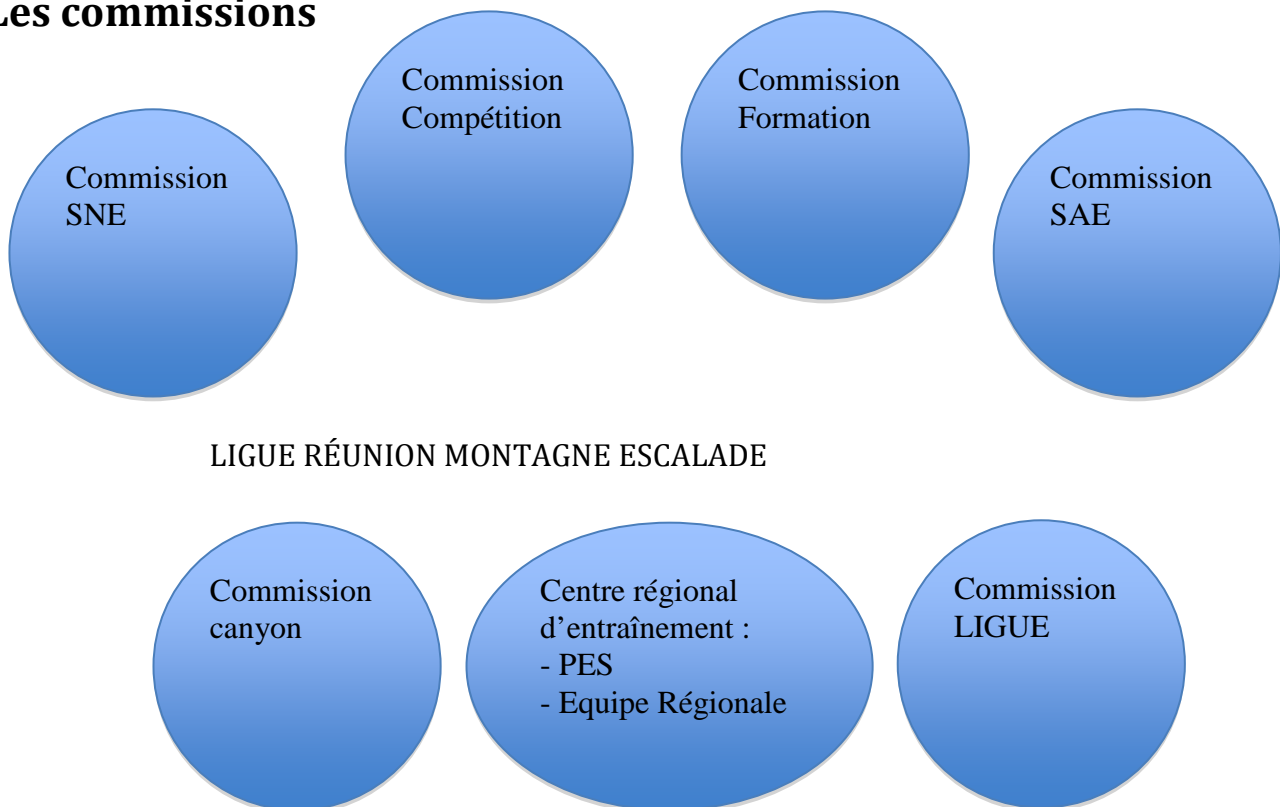
9. Présentation du programme d'activité 2017 des commissions

Juliette PAYET informe que la commission régionale de discipline sera prochainement constituée, comme le précise les statuts (article 2 du règlement disciplinaire de la FFME).

A la question de Frédéric LAVABRE sur les responsables de commission, Juliette PAYET précise qu'en référence à l'article 24 des statuts, le comité directeur se penchera sur la question dès sa première réunion.

Structuration de La Ligue Réunion Montagne Escalade

Les commissions





Ligue de
LA RÉUNION

Patrice Nominé présente le projet de développement de la ligue Réunion FFME qu'il souhaite inscrire dans la continuité du plan 2012/2016.

Ce plan consistera à :

DÉVELOPPER L'ACCES AU HAUT NIVEAU :

- Le Parcours d'Excellence Sportive : renforcer la place de notre ligue dans ce domaine grâce au projet de « Pôle ESPOIR Outre-Mer » envisageable dans le nouveau « Plan de Performance Fédérale » qui sera dévoilé très prochainement par notre fédération.
- Offrir aux membres de l'équipe régionale, vivier de notre élite, un programme d'entraînement de qualité sur place et au delà de nos côtes.
- Conforter la place de notre conseiller technique fédéral et directeur du PES à des fins d'encadrement technique, de coordination, de suivi et de gestion.
- Entretenir des liens étroits avec les cadres et entraîneurs de club.

L'évaluation

- *Progression du nombre de nos jeunes inscrits sur les listes ministérielles du Haut Niveau*
- *Entrées en Equipe de France pour nos athlètes*
- *Recrutement chez les plus jeunes pour assurer une pérennité de la structure et de la dynamique*
- *Résultats sportifs des plus jeunes.*
- *Nombre de nos jeunes inscrits en Equipe Régionale, préparation à l'entrée au Parcours d'Excellence Sportive.*
- *Installation d'un Pôle ESPOIR Outre-Mer*
- *Soutien des financeurs*

DÉVELOPPER LE NOMBRE DE STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE DANS UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DU TERRITOIRE

- C'est le responsable de la commission SAE qui anime ce développement. Il faut combler le retard dans ce domaine : il est qualitatif et quantitatif. Notre conseiller technique vient renforcer ce travail de conception et d'assistance à maître d'ouvrage.
- Il faut que l'on agisse vite afin d'offrir aux pratiquants et aux compétiteurs des structures dignes de ce nom.
- Finaliser les projets actuels
- Rechercher des subventions spécifiques auprès de nos collectivités territoriales et autres structures.

L'évaluation

- *Intégrer dans le schéma de développement de nos SAE, deux structures à échelle internationale et nationale.*
- *Continuer le développement de structures, mais à échelle REGIONALE.*
- *Soutien des financeurs*



ffme

Ligue de
LA RÉUNION

DÉVELOPPER L'OFFRE EN MATIÈRE D'ÉVÈNEMENTS COMPÉTITIFS SUR LES TROIS DISCIPLINES EN DIRECTION D'USAGERS DE TOUS NIVEAUX ET DE TOUS ÂGES.

- Un travail d'équipe et les liens étroits créés entre les bénévoles des clubs, les collectivités locales et les partenaires privés seront renforcés.
- La Ligue FFME REUNION continuera le travail engagé, pour offrir aux licenciés le meilleur dans ce domaine. Et pourquoi pas un retour à l'international ?
- Un programme de qualité :
Les 3 championnats régionaux, les interclubs, le soft bloc, le Basalt Trip, le Ti Zourit, le Trophée régional Poussins Benjamins, le Challenge Bloc, le Challenge Difficulté.
- L'équipement en petit et gros matériel, en tenue, en EPI pour faire fonctionner la commission.
Equiper et/ou renouveler le matériel sportif nécessaire au bon déroulement des compétitions (Cordes, nacelles, prises, tenues d'officiels, petits matériel portatif)
- Des subventions spécifiques pour les tâches d'ouvriers et de médecin de ligue.

L'évaluation

- *Evaluer le calendrier des évènements compétitifs, avec une analyse portée sur tous les publics, tant les attentes de nos « compétiteurs » ont évolué.*
- *Qualité de nos évènements phares comme les 4 championnats régionaux et la coupe de France*
- *Le nombre d'inscrits sera une base d'analyse certaine.*
- *Suivi des étapes de préparation sur un évènement international*
- *Soutien des financeurs et recettes propres*

DÉVELOPPER LA PRATIQUE EN SITE NATUREL EN CANYON

- **Développer la pratique du canyon**
Sécuriser les espaces et itinéraires de pratique par le balisage.
Développer le parc de canyon et entretenir l'existant.
Monter des animations spécifiques.
Concevoir un outil de communication à l'adresse des canyonneurs.
- **Par des actions :**
Le balisage
Equiper et rééquiper des canyons selon un plan.
Organiser une fête annuelle pérenne du canyon
Concevoir un topo canyon

L'évaluation :

- *Rôles des interlocuteurs FFME REUNION dans le développement régional des actions CANYON.*
- *Bilan annuel de chacune des actions d'aménagement*
- *Taux de Participation à la fête du canyon*
- *Recettes propres*

DÉVELOPPER LA PRATIQUE EN SITE NATUREL D'ESCALADE

- **Développer la pratique en site naturel d'escalade :**
 - Contrôler les sites conventionnés et réaliser leur maintenance.
 - Equiper de nouveaux itinéraires.
 - Rééquiper les itinéraires vétustes selon le plan régional d'équipement (PRE).
 - Réduire l'impact de la pratique sur les milieux sensibles et revalorisation floristique des sites
 - Editer le nouveau topo falaise

- **Par des actions :**

- La gestion des sites conventionnés
- L'équipement et le rééquipement des sites de pratique
- L'aménagement durable des sites de pratiques
- L'investissement en petit et gros matériel d'équipement.
- Finaliser le topo falaise

L'évaluation

- *Vente de Topos*
- *Bilan annuel de l'ensemble des actions d'aménagement*
- *Nature des sites aménagés : à visée sportive, site d'initiation...*
- *Impact de nos actions sur le développement durable*

DÉVELOPPER LES PRATIQUES DE LOISIRS ET L'ACCES A L'ESCALADE POUR TOUS

Nos licenciés sont des pratiquants de nature, l'escalade et le canyon sont deux activités dominantes que le comité régional développe depuis sa création. Il paraît important d'offrir des lieux et des formes de pratiques diverses et variées, car les attentes des licenciés sont en constante évolution. Notre ligue continuera à mener des réflexions et des actions dans ce sens. Les travaux engagés dans le Plan Régional des SNE, des SAE, et du programme de balisage des sites de canyon s'inscrivent pleinement dans cet axe. Il se complète également au travers des grands rassemblements de loisir proposés aux licenciés (et non licenciés) comme le « Basatrip » ou la fête du Canyon.

L'évaluation

- *Maintenir le calendrier de ces événements et rassemblements de LOISIR, INDISPENSABLES pour notre dynamique Régionale*
- *Nombre de participants sur ces événements*
- *Retombées sur le développement de nouveaux espaces de pratique, ou des espaces existants. A l'heure actuelle, le BASALTRIP permet un nettoyage annuel du site de pratique !!!*

FORMER DES ARBITRES, DES OFFICIELS, DES CADRES ET DES BÉNÉVOLES

- **Organiser les formations variées répondant aux besoins des clubs :**

Président de jury, juge de voie, validation de présidence de jury, recyclage chef ouvreuse, recyclage arbitre national, médecin de ligue, initiateur canyon, initiateur SAE, initiateur SNE, recyclage de tous les initiateurs canyon et escalade, un ouvreuse régional.



Ligue de
LA RÉUNION

L'évaluation

- *Calendrier qualitatif annuel de formation*
- *Nombre de formation et nombre de stagiaires inscrits*
- *Enquête de satisfaction auprès des stagiaires*

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

- Impulser des orientations de développement :

Créer des clubs, créer des écoles d'escalade, développer les « passeports escalade » et des « passeports canyon » gages de sécurité et d'autonomie.

L'évaluation :

- *Clubs créés dans l'année sportive*
- *Nombre de clubs labellisés FFME et nature des labels*
- *Dispositif des passeports dans tous les clubs FFME REUNION, dynamique chez les plus jeunes*

VALORISER NOS SALARIÉS

- La prochaine olympiade doit poursuivre le travail accompli dans ce domaine, tant les activités mais aussi les responsabilités de nos deux salariés ont évolué. Leurs activités professionnelles rayonnent dans de nombreux domaines et soutiennent pleinement les actions menées étroitement avec nos clubs, les collectivités territoriales ainsi que les partenaires privés, sans oublier le lien étroit établi avec notre fédération nationale. Nous nous devons de continuer le travail engagé, et d'apporter un soutien fort dans ce secteur. La pérennisation de nos deux emplois restera pour cette olympiade un axe fort de notre stratégie de développement. De plus la mise en place d'un plan quadriennal de revalorisation salariale sera appliquée au regard des nouvelles fonctions et responsabilités endossées par nos salariés. La question se posera également d'un nouvel emploi.

L'évaluation :

- *Bilan financier annuel permettant la continuité mais surtout mise en place, en 2017, d'un plan quadriennal concernant les deux emplois.*
- *Fiche de poste d'un emploi supplémentaire et budgétisation*
- *Aide des partenaires publics dans cette dynamique : c'est une reconnaissance de notre travail et de notre dynamique.*



ffme

Ligue de
LA RÉUNION

10. Présentation et vote du budget prévisionnel 2017

CHARGES	2017	PRODUITS	2017
60 – Achat	274 642,00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	63 602,00 €
Prestations de services	37 028,00 €	Prestations de services	
Achats de matières	170 714,00 €	Vente de marchandises	5 200,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Manifestations sportives	13 120,00 €
Matériel sportif	57 500,00 €	Participation stagiaires	26 240,00 €
Fournitures de bureau	4 700,00 €	Partenariat, sponsorings	300,00 €
Autres fournitures	4 700,00 €	autres	18 742,00 €
61 – Services extérieurs	20 100,00 €	74 – Subvention d'exploitation	464 930,00 €
Loyer(s)		CNDS	102 600,00 €
Locations	6 550,00 €	CNDS Emploi : EFUST	10 000,00 €
Entretien et réparation	3 000,00 €	Etat (DJSCS)	
Assurances	1 100,00 €	Autres services de l'Etat (ORESSE + Mobilité territoriale)	25 300,00 €
Documentation – Abonnements	350,00 €	Fond d'échange (FEBECS)	1 080,00 €
Récompenses	4 700,00 €	CONSEIL REGIONAL	257 250,00 €
Affiliations	2 400,00 €	Projet pédagogique	
Divers	2 000,00 €	Public cible	
62 – Autres services extérieurs	169 500,00 €	Formation de cadre	4 450,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500,00 €	Perf. Athlètes et champ. France	19 800,00 €
Publicités, publication	3 300,00 €	Acquisition de matériel	210 000,00 €
Déplacements, missions :	108 700,00 €	Manifestation exceptionnelle	23 000,00 €
- Dirigeants, bénévoles	36 300,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	48 200,00 €
- Sportifs	68 900,00 €	Fonctionnement	33 700,00 €
- Arbitres	3 500,00 €	Public cible	
ouvertures et contributeurs volontaires	18 300,00 €	Manifestation exceptionnelle	14 500,00 €
Stages (hébergement et restauration)	30 500,00 €	COMMUNES	6 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	6 200,00 €	Projet pédagogique	
63 – Impôts et taxes	5 000,00 €	Manifestation exceptionnelle	6 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		FEDERATIONS	14 500,00 €
Autres impôts et taxes	5 000,00 €	Organismes sociaux (CAF, CE, ...)	
64 – Charges de personnel	77 440,00 €	Fonds européens	
Rémunération des personnels	64 000,00 €	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	13 440,00 €	Clubs participation engagements compétitions	
Autres charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	18 000,00 €
65 – Autres charge de gestion courantes		Cotisations – Licences	18 000,00 €
-		76 – Produits financiers	150,00 €
66 – Charges financières		77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements, provisions	
68 – Dotation aux amortissements		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	546 682,00 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	546 682,00 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	151 140,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	151 140,00 €
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	55 000,00 €	Prestations en nature	55 000,00 €
Personnel bénévole	96 140,00 €	Bénévolat	96 140,00 €
TOTAL DES CHARGES	697 822,00 €	TOTAL DES PRODUITS	697 822,00 €

Ce budget prévisionnel est soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre, 0 abstention, 1166 pour

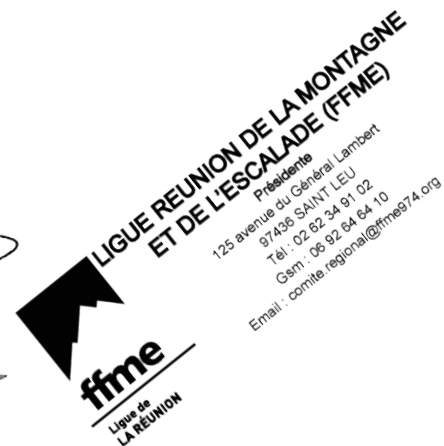
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants.

11. Questions diverses – Débats et discussions

Pas de questions diverses. L'assemblée générale est levée à 19h10.

La secrétaire, Sophie Payet, pour la ligue Réunion FFME

La présidente, Juliette PAYET, pour la ligue Réunion FFME



Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Page 27 sur 27

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org



Ligue de
LA RÉUNION

ANNEXE 1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
64 B, Avenue Eudoxie Nonge
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00036

CRFFME

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901**

SIEGE SOCIAL :

**125 Avenue du Général LAMBERT
97436 SAINT LEU**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2016

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CRFFME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe :

En octobre 2016, les comptes de l'association ont été transférés du logiciel Excel vers le logiciel comptable EBP association Pro.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit l'observation ci-dessus.

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du comité directeur et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 14/12/2016 à Saint Denis de la Réunion

Fayol Arnaud

Arnaud FAYOL
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
64 Bis Avenue Eudoxe Nonje 97490 Ste. Clotilde
~~Tel : 0262 13 84 57 / 0692 70 61 49~~
SIRET : 792 926 388 00036 - APE : 6920Z
Mail : arnaud.fayol.ec@gmail.com

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/11/2015 Au 31/10/2016			Net	
		Brut	Amortis. Provisions	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AA	AB			
	Frais de recherche et de développement	AE	AF			
	Concessions brevets droits similaires	AI	AJ			
	Fonds commercial	AM	AN			
	Autres immobilisations incorporelles	AQ	AR			
	Immobilisations incorporelles en cours	AU	AV			
	Avances et acomptes	AY	AZ			
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	BC	BD			
	Constructions	BG	BH	105 227,18		
	Installations techniques,mat et outillage indus.	BK	BL	5 267,97	3 841,04	1 426,93
	Autres immobilisations corporelles	BO	BP	2 035,88	1 244,41	791,47
	Immobilisations grevées de droit	BS	BT			
	Immobilisations corporelles en cours	BW	BX	4 800,00		4 800,00
	Avances et acomptes	CA	CB			
	Immobilisations Financières					
	Participations	CE	CF			
	Créances rattachées à des participations	CI	CJ			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM	CN			
Autres titres immobilisés	CQ	CR				
Prêts	CU	CV				
Autres immobilisations financières	CY	CZ				
	TOTAL (I)	DC	117 331,03	DE 110 312,63	7 018,40	0,00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	DH	DI			
	En-cours de production de biens et services	DL	DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP	DQ			
	Marchandises	DT	DU	6 305,45		6 305,45
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX	DY			
	Créances					
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	EC	5 158,57		5 158,57
	Fournisseurs débiteurs	EF	EG			
	Personnel	EJ	EK	7,35		7,35
	Organismes sociaux	EN	EO			
	État, impôts sur les bénéfices	ER	ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV	EW			
	Autres créances	EZ	FA	19 989,20		19 989,20
	Valeurs mobilières de placement	FD	FE			
Disponibilités	FH	FI	100 828,26		100 828,26	
Charges constatées d'avance	FL	FM				
	TOTAL (II)	FP	132 288,83	FQ 0,00	132 288,83	0,00
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III) FT				
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) FX				
	Écarts de conversion actif	(V) GB				
TOTAL ACTIF		GF	249 619,86	GG 110 312,63	139 307,23	0,00

Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/11/2015
Au 31/10/2016

		Du 01/11/2015 Au 31/10/2016		
Capitaux Propres	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	69 345,69	
	Écart de réévaluation	AC		
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG		
	Résultat de l'exercice	AI	-2 587,46	
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS	49 000,00	
Provisions réglementées	AU			
Droits des propriétaires (commodat)	AW			
	Total des capitaux propres	AY	115 758,23	0,00
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA		
	Total provisions	BC	0,00	0,00
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
	Total fonds dédiés	BI	0,00	0,00
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	21 405,48	
	Autres dettes	BP	454,35	
	Produits constatés d'avance	BQ	1 689,17	
	Total des dettes	BS	23 549,00	0,00
	Écarts de conversion passif	BU		
TOTAL PASSIF		BW	139 307,23	0,00

Bilan Actif Détail

Actif	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016			Net
	Brut	Amortissement Provision	Net	
Actif immobilisé	117 331,03	110 312,63	7 018,40	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	117 331,03	110 312,63	7 018,40	
Terrains				
Constructions	105 227,18	105 227,18		
- 2135 - Installations générales, agencements, aménagement	105 227,18		105 227,18	
- 28135 - Amortissements des immobilisations corporelles (SA)		105 227,18	-105 227,18	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 267,97	3 841,04	1 426,93	
- 2155 - Outillage industriel	5 267,97		5 267,97	
- 28155 - Compte d'amortissement - outillage		3 841,04	-3 841,04	
Autres immobilisations corporelles	2 035,88	1 244,41	791,47	
- 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2 035,88		2 035,88	
- 28183 - Compte d'amortissement - informatique		1 244,41	-1 244,41	
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	4 800,00		4 800,00	
- 2315 - Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 800,00		4 800,00	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant	132 288,83		132 288,83	
Stocks et en-cours	6 305,45		6 305,45	
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 305,45		6 305,45	
- 371 - Stock TOPO	6 305,45		6 305,45	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	125 983,38		125 983,38	
Créances usagers et comptes rattachés	5 158,57		5 158,57	
- 411-RECETTES - Recettes diverses	4 108,57		4 108,57	
- 411-TOPO - Vente de topos	1 050,00		1 050,00	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	7,35		7,35	
- 421AUGER - Salaires AUGEREAU	7,35		7,35	
Organismes sociaux				
État, impôts sur les bénéfices				
État, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	19 989,20		19 989,20	
- 44173 - Subvention REGION	15 000,00		15 000,00	
- 44174 - Subvention Département	800,00		800,00	
- 44175 - Subvention Communauté de Communes	4 189,20		4 189,20	
Valeurs mobilières de placement				

Bilan Actif Détail

Actif	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016			Net
	Brut	Amortissement Provision	Net	
Disponibilités	100 828,26		100 828,26	
- 5121 - BRED CCP	13 788,86		13 788,86	
- 5122 - BR CCP	11 301,13		11 301,13	
- 5123 - BRED LIVRET	75 075,00		75 075,00	
- 5124 - BR LIVRET	558,94		558,94	
- 5125 - BR CCP COUPE DU MONDE	104,33		104,33	
Charges constatées d'avance				
Comptes de régularisations				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
Total Actif	249 619,86	110 312,63	139 307,23	0,00

Bilan Passif Détail

Passif	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016	
Capitaux propres	115 758,23	
Fonds propres	69 345,69	
Fonds associatifs sans droit de reprise	69 345,69	
- 1022 - Fonds statutaire (à éclater en fonction des statuts)	69 345,69	
Écart de réévaluation		
Réserve		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-2 587,46	
Autres fonds associatifs	49 000,00	
Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports		
Fonds associatifs avec droit de reprise - Legs et donations		
Fonds associatifs avec droit de reprise - Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écart de réévaluation		
Subvention d'investissement	49 000,00	
- 131 - Subventions d'investissement (renouvelables)	49 000,00	
Provision réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
Provisions		
Provisions pour risques et charges		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
Dettes	23 549,00	
Emprunts et dettes assimilées - N		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 405,48	
- 4011 - Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services	18 433,08	
- 401-CAC - Commissaire aux comptes	2 495,50	
- 4041 - Fournisseurs - achats d'immobilisations	476,90	
Autres dettes	454,35	
- 431 - Sécurité sociale	7,06	
- 4373 - Caisses de retraites et de prévoyance	9,04	
- 4378 - Autres organismes sociaux - divers	410,41	
- 4379 - Formation	27,84	
Produits constatés d'avance	1 689,17	
- 487 - Produits constatés d'avance	1 689,17	
Ecart de conversion passif		
Total Passif	139 307,23	0,00

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

Du 01/11/2015
Au 31/10/2016

		AA	8 871,21	
	Ventes de marchandises	AA	8 871,21	
	Production vendue : - Biens - Services	AC AE		
	Montants nets produits d'exploitation	AG	8 871,21	0,00
Produits d'exploitation	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	144 440,83	
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ	42 645,95	
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU		
	Autres produits	AW	600,00	
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	187 686,78	0,00
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	196 557,99	0,00
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00	0,00
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	142,89	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
Total des produits financiers (III)	BQ	142,89	0,00	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS	4 189,20	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
Total des produits exceptionnels (IV)	BY	4 189,20	0,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		CA	200 890,08	0,00
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC	2 587,46	0,00
TOTAL GENERAL		CE	203 477,54	0,00

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/11/2015 Au 31/10/2016		
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG	2 225,48	
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI	1 045,04	
	Autres achats non stockés	CK	24 921,82	
	Services extérieurs	CM	11 441,94	
	Autres services extérieurs	CO	73 948,74	
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	2 038,37	
	Salaires et traitements	CS	66 096,42	
	Charges sociales	CU	11 003,03	
	Autres charges de personnel	CW		
	Subventions accordées par l'association	CY	1 417,09	
	Dotations aux amortissements	DA	1 366,40	
	Dotations aux provisions	DC		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE		
	Autres charges	DG	84,00	
Total des charges d'exploitation (I)		DI	195 588,33	0,00
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM		0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO		
	Différences négatives de change	DQ		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS		
Total des charges financières (III)		DU	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	7 889,21	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA		
Total des charges exceptionnelles (IV)		EC	7 889,21	0,00
Participation salariés aux résultats (V)		EE		
Impôts sur les sociétés (VI)		EG		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI	203 477,54	0,00
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		EM	203 477,54	0,00

Compte de résultat - Produits - Détail

	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016	
Produits d'exploitation	196 557,99	
Ventes de marchandises	8 871,21	
- 7071 - Ventes Boutique (doc FFME)	50,00	
- 7072 - Ventes Topo bloc et falaise	5 474,00	
- 7073 - Ventes diverses (prises,...)	3 347,21	
Production vendue biens		
Production vendue services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	144 440,83	
- 7411 - Subvention CNDS	69 860,83	
- 7412 - Subvention FEBECS	1 080,00	
- 7413 - Subvention REGION	50 000,00	
- 7414 - Subvention Département	9 400,00	
- 7416 - Subvention Commune	6 000,00	
- 7418 - Subvention FFME	4 600,00	
- 7419 - Subventions diverses	3 500,00	
Dons		
Cotisations	42 645,95	
- 75611 - Inscriptions competitions	7 312,95	
- 75612 - Inscriptions PES	14 020,00	
- 75613 - Inscriptions formations	2 945,00	
- 7562 - Cotisations CLUB	18 368,00	
Legs et donations		
Produits liés à financements réglementaires (+) Report ressources non utilisées des ex antérieurs		
Autres produits	600,00	
- 7581 - Sponsoring	600,00	
Produits financiers	142,89	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat		
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	142,89	
- 768 - Autres produits financiers - interets bancaires	142,89	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Produits exceptionnels	4 189,20	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 189,20	
- 772 - Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)	4 189,20	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels		

Compte de résultat - Charges - Détail

	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016	
Charges d'exploitation	195 588,33	
Achats de marchandises et de matières premières	2 225,48	
- 60225 - Fournitures consommables	470,46	
- 60226 - Fournitures de bureau	1 755,02	
Variation de stock marchandises et matières premières	1 045,04	
- 6037 - Variation des stocks TOPO	1 045,04	
Autres achats non stockés	24 921,82	
- 60611 - Carburant	177,20	
- 6063 - Autres fournitures, pt equip	1 256,41	
- 60631 - Matériel sportif pédagogique et informatique	23 488,21	
Services extérieurs	11 441,94	
- 6111 - Sous traitance	5 773,43	
- 6132 - Locations immobilières (salles, ...)	330,00	
- 6135 - Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	4 298,66	
- 6161 - Assurance Multirisques	1 000,94	
- 6181 - Documentation générale (presse,...)	38,91	
Autres services extérieurs	73 948,74	
- 6226 - Honoraires	2 495,50	
- 6234 - Cadeaux	169,50	
- 6237 - Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	6 468,76	
- 62511 - avions dirigeants	8 475,74	
- 62512 - avions sportifs	25 586,75	
- 62521 - autres déplacements dirigeants	3 968,16	
- 62522 - autres déplacements sportifs	1 575,59	
- 6256 - Hébergements	12 143,46	
- 6257 - Repas, Restauration	8 342,64	
- 6261 - Frais postaux	140,96	
- 6262 - Internet	634,68	
- 6263 - GSM DIVERS	158,67	
- 62631 - GSM 06 92 64 64 10	1 066,46	
- 62632 - GSM 06 92 65 94 25	768,76	
- 62633 - GSM 06 92 65 14 21	589,11	
- 6278 - Service bancaires	890,00	
- 6281 - Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	474,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 038,37	
- 6333 - Participation employeurs à formation professionnelle continue	971,84	
- 6354 - Droits fédéraux	518,00	
- 6378 - Taxes diverses (transport + douanes)	548,53	
Salaires et traitements	66 096,42	
- 6411 - Salaires, appointements	57 846,92	
- 6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers	8 249,50	
Charges sociales	11 003,03	
- 6451 - CGSS	6 611,48	
- 6453 - Caisses de retraite	3 384,00	
- 6455 - Caisse de prévoyance	596,25	
- 6456 - Mutuelle	411,30	
Autres charges de personnels		
Subventions accordées par l'association	1 417,09	
- 6571 - Primes et lots	1 417,09	
Dotations aux amortissements	1 366,40	
- 68112 - COMPTE DE DOTATION	1 366,40	
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges d'exploitation	84,00	
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	84,00	
Charges financières		
Quotes-parts de résultat sur opérations communes		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Compte de résultat - Charges - Détail
--

	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Charges exceptionnelles	7 889,21	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 889,21	
- 6712 - Pénalités et amendes fiscales ou pénales	17,00	
- 6718 - Autres charges excep.	7 872,21	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
Résultat de l'exercice	-2 587,46	0,00

ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association tient une comptabilité d'engagement depuis le 1 novembre 2012

Les comptes de l'association ont fait l'objet d'un traitement comptable par des professionnels du chiffre, entre 2012 et 2014.

Depuis le 01 novembre 2014, les comptes de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Depuis le 01 novembre 2014, les comptes de l'association sont traités en interne par la trésorière sur le logiciel Excel.

En octobre 2016, les comptes de l'association ont été transférés du logiciel Excel vers le logiciel comptable EBP association Pro

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

L'association bénéficie de locaux mis à disposition par la Mairie de Saint Leu à titre gratuit

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations et des amortissements

Code	Libellé	Date d'acquisition	Date de mise en service	Taux	Coef	Mode	Montant HT	Base	Cumul Amorti N-1	Dotation de la période	Reprise amortissement de la période	Cumul Amorti N	Valeur Nette
Compte d'amortissement : 28135													
IM00001	STRUCTURE BLOC	06/03/2007	06/03/2007	1,00	0,00	L	32 550,00	32 550,00	32 550,00	0,00	0,00	32 550,00	0,00
IM00002	TAPIS DE RECEPTION 1	08/07/2007	08/07/2007	1,00	0,00	L	48 608,00	48 608,00	48 608,00	0,00	0,00	48 608,00	0,00
IM00003	TAPIS DE RECEPTION 2	12/01/2011	12/01/2011	1,00	0,00	L	19 620,19	19 620,19	19 620,19	0,00	0,00	19 620,19	0,00
IM00004	BACHE PROTECTION TAPIS	19/01/2011	19/01/2011	1,00	0,00	L	4 448,99	4 448,99	4 448,99	0,00	0,00	4 448,99	0,00
Total du compte 28135							105 227,18	105 227,18	105 227,18	0,00	0,00	105 227,18	0,00
Compte d'amortissement : 28155													
IM00005	1 PERFORATEUR HILTI	16/05/2012	16/05/2012	0,33	0,00	L	542,50	542,50	542,50	0,00	0,00	542,50	0,00
IM00006	2 PERFORATEURS	19/06/2012	19/06/2012	0,33	0,00	L	1 031,57	1 031,57	1 031,57	0,00	0,00	1 031,57	0,00
IM00007	1 PERFORATEUR + 1 MEULEUSE	29/01/2013	29/01/2013	0,20	0,00	L	969,00	969,00	534,14	193,80	0,00	727,94	241,06
IM00010	1 DEBROUSSILLEUSE FS410	18/09/2013	18/09/2013	0,33	0,00	L	628,00	628,00	443,89	184,11	0,00	628,00	0,00
IM00011	1 PERFORATEUR + 1 MEULEUSE	18/09/2013	18/09/2013	0,33	0,00	L	795,00	795,00	561,95	233,05	0,00	795,00	0,00
IM00014	VISSEUSE A CHOC MAKITA	31/10/2016	31/10/2016	0,33	0,00	L	476,90	476,90	0,00	0,44	0,00	0,44	476,46
IM00015	PERFORATEUR HILTI TE6 A36	31/05/2016	31/05/2016	0,33	0,00	L	825,00	825,00	0,00	116,03	0,00	116,03	708,97
Total du compte 28155							5 267,97	5 267,97	3 114,05	727,43	0,00	3 841,48	1 426,46
Compte d'amortissement : 28183													
IM00008	1 GPS	16/04/2013	16/04/2013	0,20	0,00	L	646,00	646,00	328,84	129,20	0,00	458,04	187,96
IM00009	OBJECTIF 70-300mm	14/08/2013	14/08/2013	0,20	0,00	L	615,78	615,78	272,98	123,16	0,00	396,14	219,64
IM00013	ORDINATEUR COM SAE	29/10/2015	29/10/2015	0,50	0,00	L	774,10	774,10	3,18	387,05	0,00	390,23	383,87
Total du compte 28183							2 035,88	2 035,88	605,00	639,41	0,00	1 244,41	791,47
Total général							112 831,03	112 831,03	106 946,23	1 366,84	0,00	110 513,87	2 217,96

Etat des variations des stocks

COMMISSION	DESIGNATION	Acquis le	Prix Acquisition	Stock Initial	Stock exercice précédent	Stock en fin d'exercice	variation du stock	valeur nette comptable du stock
TOTAL			18 433,07 €	5 000	1 720	1 441	279	6 305,45 €
COMITE	TOPO FALAISE	20/07/2005	8 956,68 €	3 000	456	298	158	889,70 €
COMITE	TOPO BLOC	29/06/2012	9 476,39 €	2 000	1 264	1 143	121	5 415,76 €

Ajustements / Rapprochement N-1

AJUSTEMENT / RAPPRO N-1	-3 683,01 €
--------------------------------	--------------------

Tableau des variations des fonds associatifs

Fonds statutaires 2015	61 081,08 €
Résultat de l'exercice 2015	8 264,61 €
Fonds statutaires 2016	69 345,69 €



ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Néant

Charges à payer

Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org

AP



Ligue de
LA RÉUNION

ANNEXE 2

**Profession de foi de la liste de
candidats à l'élection de la ligue
REUNION de la Montagne et de
l'Escalade pour l'olympiade 2017-2021
dans la catégorie des représentants des
clubs**

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org

Saint Leu, le 13 Décembre 2016

LIGUE REUNION de la MONTAGNE ET DE L'ESCALADE (FFME)

Profession de foi de la liste de candidats à l'élection de la ligue REUNION de la Montagne et de l'Escalade pour l'olympiade 2017-2021 dans la catégorie des représentants des clubs.

Aux clubs de la LIGUE REUNION FFME

L'olympiade 2017-2021 s'ouvre dans quelques semaines, et une nouvelle équipe va devoir mener des actions fédérales, en lien avec plusieurs acteurs territoriaux, pour que les clubs puissent continuer leur développement. Ces actions s'appuieront sur les directives de notre fédération nationale mais la spécificité de notre île devra être respectée. En effet, notre structure fédérale assume et assure les missions de deux entités fédérales, ligue et comité territorial, ce qui multiplie les actions, les engagements et les projets. Certes, nous avons toujours fait face à cette pluralité, mais il est important de le rappeler.

L'équipe que nous souhaitons mettre en place est constituée d'un groupe de licenciés et de dirigeants de clubs déjà investis dans les actions fédérales depuis plusieurs années. Le « professionnalisme » de ces bénévoles n'est plus à prouver, tant ils s'engagent au quotidien autant sur les activités compétitives que de loisir.

Le projet que nous souhaitons mener s'inscrit dans la continuité totale de l'ancienne mandature, tant il a fait ses preuves. L'idée de renforcer et de perfectionner les dispositifs actuels organisera la nouvelle équipe.

Ce projet s'articule autour de 7 axes forts qui seront demain les missions des ligues (et comités territoriaux) de notre fédération :

Le haut niveau (équipes de France) et l'accès de nos athlètes réunionnais aux compétitions nationales et

internationales : Depuis maintenant 16 ans, le comité régional FFME développe des actions structurantes pour permettre aux sportifs les plus talentueux de progresser, sous la responsabilité d'une équipe performante et compétente. Le lancement de « l'équipe régionale » en 2000, puis la labellisation ministérielle du « parcours d'excellence sportif » sont deux entités réunionnaises que nous avons construites de notre propre chef. Et ce sont autant de projets personnels compétitifs qui ont pu se concrétiser pour nos jeunes athlètes.

Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir renforcer la place de notre ligue dans ce domaine grâce au projet de « Pôle ESPOIR Outre-Mer » envisageable dans le nouveau « Plan de Performance Fédérale » qui sera dévoilé très prochainement par notre fédération. Nous devons saisir cette opportunité qui sera le moteur de nos engagements dans ce secteur. Ce pôle maintiendra et développera son niveau de proximité avec les clubs investis dans les domaines de l'entraînement et de la compétition.

De plus, ce dispositif pourrait constituer pour nos jeunes athlètes, un tremplin vers un rêve Olympique.

Le développement des SAE : Il s'inscrit dans la nécessaire continuité de l'axe précédent et en est indissociable. Notre Ligue a beaucoup de retard, il faut que l'on agisse vite afin d'offrir aux pratiquants et aux compétiteurs des structures dignes de ce nom. Les nombreuses actions de conception de SAE et d'assistance à maîtrise d'ouvrage menées depuis de nombreuses années, doivent continuer. Elles ont permis la création et le développement de certains clubs ainsi que le développement grandissant de nos activités compétitives ; cependant nous devons gagner notre autonomie dans ce domaine. Et notre nouvelle équipe y sera investie.

Offrir des évènements compétitifs de grande qualité, de tous niveaux, de tous âges et dans les 3 disciplines : Le comité régional FFME a su démontrer son professionnalisme et son savoir-faire en matière d'organisation de compétitions. La Ligue FFME REUNION continuera le travail engagé, pour offrir aux licenciés le meilleur dans ce domaine. Et pourquoi pas un retour à l'international ? Evidemment, c'est un travail d'équipe et les liens étroits créés entre les bénévoles des clubs, les collectivités locales et les partenaires privés seront renforcés.

Le développement et l'accès aux sites de pratique naturels en Escalade et en Canyon pour nos licenciés : Les récents évènements ont conduit notre fédération à repenser le système de conventionnement des sites de pratique. Une réflexion est en cours.

Nos nombreuses actions, auprès des collectivités territoriales locales et des instances professionnelles, continueront afin de permettre un accès libre à tous les pratiquants de nos activités, sur l'ensemble des sites de pratique. Le développement de nouveaux espaces de pratique guidera encore nos actions, en accord avec les directives nationales prochaines. A ce titre, nous pourrons renforcer la communication dans ce domaine au travers de nouveaux topos, outil précieux de développement.

Un plan régional SNE est opérationnel depuis de nombreuses années déjà, il a pleinement fait ses preuves grâce au travail de qualité d'une équipe compétente, nous inscrirons nos actions dans le schéma de développement territorial des espaces et sites de pratique. La Réunion est une île dotée de sites de pratique exceptionnels, nos licenciés doivent en profiter.

La campagne de valorisation de nos salariés : L'ancienne mandature a souhaité mettre en avant, ces 4 dernières années, cet objectif incontournable pour la poursuite de toutes les actions menées par le comité régional FFME. La prochaine olympiade doit poursuivre le travail accompli dans ce domaine, tant les activités mais aussi les responsabilités nos deux salariés ont évolué. Leurs activités professionnelles rayonnent dans de nombreux domaines et soutiennent pleinement les actions menées étroitement avec nos clubs, les collectivités territoriales ainsi que les partenaires privés, sans oublier le lien étroit établi avec notre fédération nationale. Nous nous devons de continuer le travail engagé, et d'apporter un soutien fort dans ce secteur. La pérennisation de nos deux emplois restera pour cette olympiade un axe fort de notre stratégie de développement. De plus la mise en place d'un plan quadriennal de revalorisation salariale sera appliqué au regard des nouvelles fonctions et responsabilités endossées par nos salariés. La question se posera également d'un nouvel emploi. Notre nouvelle ligue y travaillera.

Le développement des activités de loisir : nos licenciés sont des pratiquants de nature, l'escalade et le canyon sont deux activités dominantes que le comité régional développe depuis sa création. Il paraît important d'offrir des lieux et des formes de pratiques divers et variés, car les attentes des licenciés sont en constante évolution. Notre ligue continuera à mener des réflexions et des actions dans ce sens. Les travaux engagés dans le Plan Régional des SNE, des SAE, et du programme de balisage des sites de canyon s'inscrivent pleinement dans cet axe. Il se complète également au travers des grands rassemblements de loisir proposés aux licenciés (et non licenciés) comme le « Basaltrip » ou la fête du Canyon.

La formation en escalade et en canyon : Après plusieurs années difficiles, la Ligue FFME et sa nouvelle équipe, à l'écoute des besoins et des attentes de ses clubs et de ses licenciés, relève le défi : offrir un calendrier annuel de formation régionale, diversifié et répondant aux besoins des clubs. Cet axe devra permettre de relancer une dynamique d'encadrement, de formation et d'échanges à partir de la richesse de nos activités. En effet, la sécurité et la prévention doivent être la préoccupation de tous et restent un axe incontournable de notre ligue.

Au côté de ces axes prioritaires, la nouvelle Ligue REUNION FFME mènera un travail de fond sur le thème du développement durable à intégrer dans toutes ses actions, poursuivra ses réflexions auprès de publics particuliers, et renforcera la recherche de partenaires privés.

Notre projet se veut ouvert aux licenciés désireux de s'investir dans les commissions, qui seront renouvelées une fois l'élection passée. Un appel leur sera adressé. La ligue REUNION s'appuiera sur le schéma existant qui a porté ses fruits.

LISTE DES CANDIDATS

Catégorie représentants des clubs

	NOM et Prénom	Licence FFME	Club
1	PAYET Juliette	024973	AUSTRAL ROC TAMPON
2	FERNANDEZ Olivier	580301	EST' KALAD CLUB
3	PAYET Sophie	472820	AUSTRAL ROC TAMPON
4	MOUTOUSSAMY Tomy	522619	AUSTRAL ROC TAMPON
5	HILY DELAGRANDA Isabelle	580210	7 A L'OUEST
6	POULAIN Eric	282937	MONTAGNE REUNION
7	VANDEVILLE Katy	261001	EST' KALAD CLUB
8	ABIDI Samir	210877	EXTREME VERTICALE
9	BURETTE Dominique	397904	7 A L'OUEST
10	LAGOFFUN Eric	208801	EST' KALAD CLB

Pour la liste

Juliette PAYET, tête de liste et vice-présidente sortante



Sophie PAYET, secrétaire du comité régional, candidate

